

## COMPTE RENDU De la séance du Conseil Municipal Du mardi 22 août 2023

Le vingt-deux août deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 août deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Mme Karine BENDJEBARA-BLAIS, Maire

**Membres en exercice : 29**

**PRESENTS** : Mme BENDJEBARA-BLAIS, Maire,  
M. SOUCASSE, Mme MATARD, Mme LALIGANT, MM. TRANCHEPAIN,  
MICHEZ, Adjoints au Maire,  
Mme ECOLIVET, MM. BECASSE, MICHEL, JULIEN, FOLLET, TALBOT, Mme  
SENTUNE, MM. MARAIS, LEDÉMÉ, DE PINHO, BUREL, Conseillers  
Municipaux,

### **ABSENTS ET EXCUSES** :

M. DEMANDRILLE, Mme UNDERWOOD, Adjoints au Maire,  
M. MASSON, Mme BENDJEBARA Marine, Mme CREVON, M. DAVID, Mme  
CHEVALLIER, M. BORDRON, Mme DE CASTRO MOREIRA, Mme  
DARTYGE, Mme DUBOURG, Mme VAN DUFFEL. Conseillers Municipaux,

### **AVAIENT DELEGATIONS** :

Mme MATARD (pour M. DEMANDRILLE), Mme BENDJEBARA-BLAIS (pour M.  
MASSON), Mme LALIGANT (pour Mme UNDERWOOD), Mme ECOLIVET  
(pour Mme CREVON). M. JULIEN (pour M. DAVID), M. MICHEZ (pour Mme  
DE CASTRO MOREIRA), M. FOLLET (pour Mme DARTYGE). M. LEDÉMÉ (pour  
Mme DUBOURG), M. DE PINHO (pour Mme VAN DUFFEL)

M. Fabien FOLLET a été désigné secrétaire de séance.

### Ordre du jour

- Construction d'un centre technique municipal – approbation de l'opération et autorisation de demandes de subventions
- Recrutement d'un intervenant expert dans le domaine des finances publiques
- Modification n° 2 du tableau des effectifs budgétaires de la Ville

### Délibérations

#### **N°063-2023 – Construction d'un centre technique municipal – approbation de l'opération et autorisation de demandes de subventions**

RAPPORTEUR : Karine BENDJEBARA-BLAIS

Le Conseil Municipal, avec 21 voix pour et 5 abstentions, a décidé :

- De solliciter les subventions auxquelles le projet de construction du nouveau Centre Technique Municipal de Saint-Aubin-lès-Elbeuf peut être éligible ;
- D'approuver le projet tel que défini ci-dessus ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel, tel qu'exposé ci-dessus ;
- D'autoriser Madame le Maire à engager les dépenses liées à l'opération ;
- D'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention des subventions au titre du projet de construction du nouveau Centre Technique Municipal de Saint-Aubin-lès-Elbeuf ;
- De dire que ces travaux font ou feront l'objet de prévisions budgétaires, permettant à la Commune de couvrir les dépenses restant à sa charge, déductions faites des subventions qui pourront être accordées.

**N°064-2023 – Recrutement d'un intervenant expert dans le domaine des finances publiques**

RAPPORTEUR : Karine BENDJEBARA-BLAIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Madame le Maire à signer le contrat de vacation, qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

**N°065-2023 – Modification n° 2 du tableau des effectifs budgétaires de la Ville**

RAPPORTEUR : Karine BENDJEBARA-BLAIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé :

- La création d'un poste de technicien territorial à temps complet,
- La suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.